

Mlle Coudray/M.David

.....

M.Frederic Peignon Directeur général Clinique St François 2, rue Roland Buthier - BP 1010 - 28 301 MAINVILLIERS CEDEX
--

Le 19 février 2007

Monsieur,

Le 30 mai dernier j'ai eu ma dernière consultation avec le Docteur . . . . en vue de mon accouchement prévu pour le 5 juillet.

Cette consultation s'étant soldée par un refus de sa part de pratiquer celui-ci, je vais dans ce courrier vous exposer les faits qui ont amené à ce conflit.

Je n'entame cette démarche qu'aujourd'hui car la priorité des mes dernières semaines de grossesse a été de trouver un établissement où accoucher dans le respect de mes attentes, besoins et choix puisque le Docteur . . . . ne s'est pas assuré de ma possible prise en charge par une des deux adresses parisiennes qu'il m'a « conseillées » ce jour là.

A environ quatre semaines de mon accouchement il était impossible d'y trouver une chambre puisqu'elles étaient toutes réservées depuis février.

Ci-joint la page d'accueil de votre site Internet, ceci afin de démontrer la différence entre les méthodes de travail avancées et celles pratiquées par certains membres de votre personnel.

Le docteur . . . . a refusé de pratiquer mon accouchement car je lui ai présenté un projet d'accouchement récapitulant mes souhaits. Je désirais accoucher de la façon le plus naturelle possible, sans surmédicalisation tant que tout se déroulait bien.

J'ai changé une première fois de gynécologue car celle que je consultée ne nous donnait pas assez d'informations, me faisait mal lors des examens et faisait des échographies illisibles.

J'ai donc opté pour votre clinique, petite structure plus humaine que les hôpitaux ou je pensais trouver plus de dialogue.

Au premier rendez-vous avec le Docteur . . . . , celui-ci m'a beaucoup rassuré en me disant qu'il était là pour guider l'accouchement et être garant de la sécurité mère-enfant mais en aucun cas pour imposer des choix contraires aux nôtres, et qu'il était normal de répondre à chaque question posée, surtout pour un premier bébé.

Nous lui avons demandé ce qu'il pensait des projets de naissance et il nous a répondu y être très favorable.

J'étais très satisfaite de ce premier contact.

Au second rendez-vous, puisqu'au premier il ne m'avait pas pris la tension et que l'examen était fini, je lui ai demandé s'il était normal qu'il ne me la prenne pas.

J'ai été maladroite en posant cette question mais c'était par nervosité et fatigue, pas par mauvais esprit, attendre 2h30 en moyenne dans la salle d'attente à chaque rendez-vous ne facilite pas la détente.

Le Docteur . . . . s'est mis dans une grande colère en disant qu'il connaissait son métier, que si je n'avais pas confiance je pouvais aller voir ailleurs, et qu'il m'avait fait un doppler dans l'échographie.

Je ne pouvais pas deviner et lui ai répondu qu'il était légitime que je m'intéresse à ce que l'on me fasse ou non, et si je ne comprends pas je demande... Ce n'est pas être angoissée mais être responsable.

Etant, comme la plupart des femmes enceintes, très sensible, ceci m'a fait pleurer pendant deux jours, néanmoins avec un peu de recul j'ai mis cette altercation et ce changement de personnalité sur le compte d'une mauvaise journée réciproque.

Troisième et dernier rendez-vous, le docteur . . . . est de bonne humeur, il repose les mêmes questions qu'aux deux autres rendez-vous, y compris : « C'est votre premier bébé ? »

Son attitude étant presque chaleureuse nous n'en prenons pas ombrage.

Pendant l'examen du col, sa secrétaire est entrée dans le bureau et s'est dirigée vers la salle d'examen. Mon conjoint l'a arrêtée sur le pas de la porte.

Le respect de l'intimité des patientes est-il important pour vous ? Pour moi il l'est, et beaucoup plus chez mon gynécologue que chez mon dentiste.

Ensuite nous remplissons le dossier afin de le monter à la maternité. Il était prêt à nous congédier, nous n'avions pas du tout parlé de l'accouchement en lui-même, je lui reparle donc du projet d'accouchement (copie ci-jointe) et lui tends celui-ci en lui disant que j'aimerais qu'il me dise ce qu'il en pense.

Il survole l'introduction sourire aux lèvres et rit franchement d'un air méprisant en lisant les premières lignes. Il dit que dans ces conditions il refuse de mettre mon enfant au monde car, si il y a un problème, je le cite : « c'est moi qui vais en taule », que si je bois pendant le travail je vais m'étouffer dans mon vomi, qu'autant d'accouchements sont déclenchés pour éviter que les parturientes ne meurent à 4h00 du matin, qu'il est hors de question qu'il discute de quoi que se soit puisque c'est un professionnel de 25 ans d'expérience et que je n'ai rien à demander.

Mon conjoint et moi essayons de lui faire comprendre que nous ne refusons en aucun cas les actes médicaux nécessaires mais uniquement ceux de convenance. Il ne veut rien entendre, termine la consultation en me parlant comme à une simple d'esprit et nous congédie avec un « mot » pour les hôpitaux de Paris susceptible de pratiquer ce *genre* d'accouchement.

N'ayant aucune envie de me battre pendant la naissance de mon bébé, aller à Paris serait une bonne solution si ce n'était pas si loin, plus en temps d'embouteillage qu'en kilométrage, et comme toute future maman proche du terme, je supporte très mal les trajets en voiture.

Cet entretien m'ayant soulevé l'estomac, je me réfugie aux toilettes pendant que mon conjoint attend afin de régler la consultation.

La patiente suivante entre au niveau du secrétariat. Le Docteur . . . . et sa secrétaire sont dans le bureau de celui-ci et, porte largement entrouverte, il lui parle de moi en concluant que je suis folle.

Mon conjoint à vu rouge et dit bien fort que non, elle n'est pas folle sa femme, et qu'il devait respecter le secret médical. Le docteur . . . . à ri franchement et lui a tourné le dos, ce qui fut bien sûr inacceptable pour mon conjoint qui exprima sa colère en jetant la bouteille d'eau qu'il avait à la main dans son bureau.

Nous avons demandé immédiatement à voir le Directeur. Ce fut votre collègue M. Morin qui nous reçut.

Celui-ci a d'ailleurs pris beaucoup de temps afin de nous écouter et je l'en remercie de nouveau. En résumé de cette longue conversation, M. Morin juge l'attitude du Docteur . . . . indéfendable mais le comprend tout à fait puisqu'il trouve mon projet d'accouchement rédhibitoire.

Il me conseille de faire confiance à l'équipe médicale, et m'a formulé bien mieux que je ne vais le faire qu'il ne faut pas me mêler de ce qui ne me regarde pas, arrêter de prendre des informations sur Internet et me calmer.

Tout le problème viendrait du fait que j'étais démesurément stressée alors qu'a mes yeux ce serait plutôt que je ne demandé pas au docteur . . . . de m'accoucher mais d'intervenir uniquement en cas de besoin.

Toute les demandes qui sont formulés dans mon projet d'accouchement sont basées sur les recommandations de L'OMS, dont une partie ont été réactualisées par des recommandations de pratique clinique publiées par l'ANAES / HAS et le CNGOF.

D'autre part, je souhaitais les négocier point par point avec le Docteur . . . . .

Dans la mesure ou le refus du Docteur . . . . de m'accoucher m'a interdit l'accès aux services de maternité de votre établissement, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me signifier par écrit les points qui vous paraissent en contradiction avec les protocoles de votre établissement.

Cette mise au point permettra, par le biais d'associations de consommateurs, d'éviter à d'autres femmes enceintes de se heurter aux mêmes difficultés.

J'aimerais aussi que me soit restitué le chèque de trois cent euros déposé en prévision de mon accouchement.

Cordialement

Mlle Coudray Céline